



À Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Le Locle, le 23 septembre 2021

En prévision de la séance du Conseil général du 30 septembre 2021, nous vous prions de bien vouloir compléter l'ordre du jour comme suit :

6. INTERPELLATIONS

21-605 De Mme Corine Bolay Mercier et M. Stéphane Reichen (PS) : Quelles négociations ont été entreprises avec Bibliobus pour maintenir les prestations aux Brenets ?

Le groupe socialiste a appris avec stupéfaction l'arrêt du passage du Bibliobus aux Brenets dès 2023. Les arguments avancés par la commune du Locle sont d'ordre financiers et pratiques. Nous sommes convaincus que le bibliobus représente plus qu'un simple coût. C'est l'accès facilité aux livres, à la lecture, aux rêves... Comparer le bibliobus aux agences communales, à l'école ou à la Migros, c'est oublier que ce ne sont pas forcément la même catégorie de population qui utilise les prestations du bibliobus et que, pour certaines personnes, se déplacer au Locle est compliqué, difficile, voire impossible sans accompagnement.

Partant de l'idée que réduire l'accès à la culture et aux livres est une mauvaise décision, le groupe socialiste aimerait donc savoir si des négociations ont été entreprises avec Bibliobus neuchâtelois, comme l'a fait, selon nos informations, la ville de Neuchâtel pour maintenir le Bibliobus à Valangin.

21-606 De Mme Corine Bolay Mercier (PS) : Quel accueil offre notre ville aux étudiant.e.s du CPNE, du futur pôle horloger ou encore aux élèves du 3^{ème} cycle dans la zone du campus « Klaus » ?

Lorsqu'on passe devant l'hôtel de ville à midi, on voit très souvent des étudiant.e.s assis sur les marches de l'administration, manger un pique-nique, ceci par tous les temps. Il va sans dire que les étudiant.e.s ne choisissent certainement pas les marches de notre administration communale par amour du patrimoine, mais bien en raison du manque d'endroits aménagés pour manger dehors assis autour d'une table.

Ceci est regrettable. Non seulement parce que la pause est un moment de détente, pour se ressourcer, mais aussi parce que ce manque « d'accueil » de la

part de notre Commune est souvent relevé par les étudiant.e.s, qui plaisantent avec ironie du label « qualité de vie » de notre Commune.

Le Conseil communal a-t-il déjà mené une réflexion afin d'aménager la zone du campus « Klaus » regroupant le CPNE-TI (ex. CIFOM-ET), le nouveau pôle horloger et les collèges des Jeanneret et de Jehan-Droz ?

Mettre en place des bancs, avec tables, installer des fontaines à eau (avec jet) ne serait-ce pas une manière, parmi d'autres, de promouvoir notre site de formation au Locle ?

Le Conseil communal peut-il nous dire s'il partage notre point de vue. Si oui, quelles sont les actions qu'il va entreprendre prochainement ?

- 21-607 De M. Gaëtan Dubois et consorts (PLR) : Abonnements annuels Onde Verte Junior
Par soucis d'équité et suite aux différentes versions qui circulent, nous souhaiterions connaître quelle est la règle appliquée par la Commune quant à la subvention accordée pour les abonnements annuels Onde Verte pour les enfants loclois et les enfants brenassiers, pour l'année scolaire 2021-2022.

Est-ce le montant de Fr. 80.- (en vigueur pour Le Locle les années précédentes) ou le remboursement intégral de l'abonnement, soit Fr. 495.- (en vigueur pour les élèves des Brenets) ?

Nous remercions le Conseil communal de nous donner des précisions.

- 21-608 De Mme Corine Bolay Mercier et M. Stéphane Reichen (PS) : Quelles sont les mesures prévues par les autorités communales à court et moyen terme pour diminuer les nuisances liées à la circulation au centre de nos deux localités ?

Un nouveau plan de circulation a été présenté par le Conseil communal à la commission de circulation en février 2021. D'après nos informations, ce plan entrerait en vigueur après la fin des travaux du contournement de notre ville. Or nous estimons qu'il faut continuer à agir dès aujourd'hui pour améliorer la qualité de vie des habitant.e.s du Locle et des Brenets. Nos localités, comme tant de villes, étouffent. Trop de voitures, trop de bruit, trop de pollution, trop d'insécurité liés au trafic.

Le contournement du centre du Locle, attendu depuis fort longtemps, sera normalement terminé en 2030. Nous pensons toutefois que ce contournement ne résoudra pas totalement les nuisances liées au trafic routier.

Pour lutter contre le bruit, réduire la vitesse est une mesure simple, peu coûteuse et efficace, contrairement aux revêtements phono. Cette mesure présente également l'avantage d'augmenter considérablement la qualité de vie et la sécurité des habitants.

De nombreuses villes ont franchi le pas du 30. La ville de Genève a communiqué en novembre 2020 sur le fait d'introduire une limite générale de vitesse à 30km/h sur l'ensemble du territoire municipal. La ville de Fribourg va mettre 75% de son réseau routier à 30 km/h pour lutter contre le bruit.

Nous remercions le Conseil communal de nous indiquer quelle politique il va mener pour réduire les nuisances liées à la circulation ces prochaines années au centre des deux localités.

10. QUESTIONS

- 21-1002 De M. Michaël Berly et consorts (POP) : Recrudescence des cyberattaques, quel niveau de sécurité des systèmes d'information ?

À la suite des mésaventures de la Commune de Rolle (VD), dont le site a été piraté par des hackers, nous aimerions savoir quelles mesures ont été prises par la Commune afin de garantir l'intégrité des données informatiques ?

Deux principaux risques ont suscité notre attention :

- au niveau de la gestion des systèmes informatiques : mises à jour régulières des logiciels et applications, sauvegardes externes, antivirus.
- au niveau de l'employé communal : sensibilisation à la sécurité, par exemple : attaque de phishing, utilisation du mot de passe (gestion des accès), partage des données ou encore travail à distance.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le chancelier,
P. Martinelli